

426754-2026 - Licitación

Bélgica – Aparatos para esterilización, desinfección e higiene – Laveurs - armoire de séchage plateau interventionnel

OJ S 118/2026 22/06/2026

Anuncio de contrato o de concesión. Régimen normal

Suministros

1. Comprador

1.1. Comprador

Denominación oficial: CHR Verviers

Correo electrónico: charline.fraiture@chrverviers.be

Naturaleza jurídica del comprador: Empresa pública

Actividad del poder adjudicador: Salud

2. Procedimiento

2.1. Procedimiento

Título: Laveurs - armoire de séchage plateau interventionnel

Descripción: Laveurs - armoire de séchage plateau interventionnel

Identificador del procedimiento: e01833e6-de44-4c6c-8a7a-7f8151026d96

Identificador interno: PPP0WN-571/6191/PCAN/CHRV2026/LAVENDO/078

Tipo de procedimiento: Negociado con publicación previa de un anuncio de licitación / licitación con negociación

El procedimiento está acelerado: no

2.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Suministros

Clasificación principal (cpv): 33191000 Aparatos para esterilización, desinfección e higiene

2.1.2. Lugar de ejecución

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

País: Bélgica

2.1.2. Lugar de ejecución

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

País: Bélgica

2.1.2. Lugar de ejecución

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

País: Bélgica

2.1.4. Información general

Base jurídica:

Directiva 2014/24/UE

2.1.5. Condiciones de la contratación pública

Condiciones de presentación:

Número máximo de lotes a los que un licitador puede presentar ofertas: 2

Condiciones del contrato:

Número máximo de lotes por los que se pueden adjudicar contratos a un solo licitador: 2

2.1.6. Motivos de exclusión

Fuentes de los motivos de exclusión: Documento de contratación

5. Lote

5.1. Lote: LOT-0001

Título: Pompes, laveurs, armoires de séchage, chimie, accessoires

Descripción: Pompes, laveurs, armoires de séchage, chimie, accessoires

Identificador interno: PO/CHRV2026/LAVENDO/_1

5.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Suministros

Clasificación principal (cpv): 33191000 Aparatos para esterilización, desinfección e higiene

Opciones:

Descripción de las opciones: Options exigées (Le candidat sera obligé sous peine de nullité de son offre de remettre prix pour les options exigées suivantes : o Option exigée n°1 relative à la maintenance préventive. o Option exigée n°2 relative à la maintenance omnium.)

5.1.2. Lugar de ejecución

Dirección postal: Rue du Parc, 29

Localidad: VERVIERS

Código postal: 4800

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

País: Bélgica

Información complementaria: CHR Verviers

5.1.3. Duración estimada

Duración: otra información: Desconocido

5.1.6. Información general

Participación reservada:

La participación no está reservada.

Deben indicarse los nombres y las cualificaciones profesionales del personal encargado de ejecutar el contrato: No se requiere

Proyecto de contratación pública no financiado con fondos de la UE

La contratación pública está cubierta por el Acuerdo sobre Contratación Pública (ACP): sí

5.1.9. Criterios de selección

Fuentes de los criterios de selección: Anuncio

Criterio: Volumen de negocios anual general

Descripción del criterio de selección: La capacité financière et économique du candidat est établie par une déclaration concernant le chiffre d'affaires annuel général au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités du candidat Niveau(x) minimal(aux): Minimum exigé pour être sélectionné : Chaque chiffre d'affaires annuel général du candidat au cours des trois dernières années ne pourra être inférieur à 1.000.000,00 €. Le candidat remplira, à cette fin, les parties intitulées « chiffre d'affaires annuel général » de la section B du DUME.

Criterio: Referencias sobre entregas específicas

Descripción del criterio de selección: La capacité technique et professionnelle du candidat sera évaluée sur la base d'une liste de ses principales références similaires réalisées au cours des trois dernières années pour des établissements hospitaliers européens. Par « références similaires », il faut entendre : la fourniture, l'installation, la mise en service et la maintenance de meubles de pré lavage, de lave-endoscopes, d'enceintes de stockage. Pour chaque référence, le candidat précisera : • Le montant annuel du marché ; • Les dates de début et de fin ; • L'identité du destinataire, public ou privé. Niveau(x) minimal(aux): Critère minimum de sélection : Le candidat devra présenter au minimum : • Une référence comprenant la fourniture, l'installation et la mise en service fonctionnelle d'au moins deux lave-endoscopes ; • Une référence portant sur la fourniture, l'installation et la mise en service fonctionnelle d'au moins deux enceintes de stockage ; • Une référence portant sur la fourniture, l'installation et la mise en service fonctionnelle d'au moins un bac ou meuble de pré lavage. Le candidat remplira, à cette fin, les parties intitulées « Pour les marchés de fournitures : exécution des fournitures du type spécifié » de la section C du DUME.

Criterio: Otros requisitos económicos o financieros

Descripción del criterio de selección: * 2.8.6 Situation juridique du candidat (motifs d'exclusion)
2.8.6.1 Les motifs d'exclusion La Partie III du DUME a trait aux motifs d'exclusion. Les motifs d'exclusion repris aux sections A, B et C de cette partie sont repris, mutatis mutandis, aux articles 67 à 69 de la Loi du 17 juin 2016 et plus amplement détaillés aux articles 61 à 64 de l'AR du 18 avril 2017. Ces motifs d'exclusion sont repris ci-dessous. Le pouvoir adjudicateur vérifiera lui-même les éléments qu'il est à même de vérifier sur des bases de données auxquelles il a accès. Le candidat s'engage à fournir les autres documents dès que le pouvoir adjudicateur lui en fera la demande. 1) Section A : motifs liés à des condamnations pénales Ces motifs sont les suivants : • Participation à une organisation criminelle ; • Corruption ; • Fraude ; • Infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction ; • Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme ; • Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains ; • Occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal. Pour l'adjudicataire pressenti, l'absence de motifs d'exclusion à cet égard sera prouvée, à la demande du pouvoir adjudicateur, par la communication d'un extrait de casier judiciaire du candidat ainsi que des membres de l'organe administratif, de gestion ou de surveillance dudit soumissionnaire ou des membres qui détiennent un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle en son sein (art. 72, §2, 1° de l'AR du 18 avril 2017). 2) Section B : motifs liés au paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale Le pouvoir adjudicateur vérifiera lui-même par voie électronique si le candidat est en règle avec ses obligations sociales et fiscales via l'application Digiflow/télémarc ou via d'autres applications électroniques équivalentes et accessibles gratuitement dans d'autres Etats membres (art. 62, §2 de l'AR du 18 avril 2017). A la demande du pouvoir adjudicateur, le candidat employant du personnel relevant d'un autre Etat membre de l'Union européenne joint à sa candidature une attestation délivrée par l'autorité compétente étrangère certifiant qu'il est en règle à cette date avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi (art. 62, §3, al. 3 de l'AR du 18 avril 2017). Si le candidat relève d'un autre Etat membre de l'Union européenne, il fournira, à la demande du pouvoir adjudicateur, l'attestation de l'autorité compétente en matière fiscale qui justifie qu'il satisfait ses obligations fiscales (art. 63, §3, al. 2 de l'AR du 18 avril 2017). 3) Section C : motifs liés à l'insolvabilité, aux conflits d'intérêts ou à une faute professionnelle Ces motifs sont les suivants : • Le candidat a manqué à ses obligations dans les domaines du droit environnemental, social et du travail (telles que visées à l'art. 7 de la Loi du 17 juin 2016) ; • Le candidat se trouve dans une situation de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de

réorganisation judiciaire ou a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales ; • Le candidat a commis une faute professionnelle qui remet en cause son intégrité ; • Le candidat a commis des actes, conclu des conventions ou procédé à des ententes en vue de fausser la concurrence au sens de l'article 5, alinéa 2 de la Loi du 17 juin 2016 ; • Le candidat a connaissance d'un conflit d'intérêt, au sens de l'article 6 de la Loi du 17 juin 2016, créé par sa participation à la procédure de passation de marché auquel il ne pourrait être remédié par d'autres mesures moins intrusives ; • Le candidat a été conseillé par le pouvoir adjudicateur ou a été associé à la préparation de la procédure de passation du marché, visée à l'article 52 de la Loi du 17 juin 2016, et il n'est pas possible de remédier à la distorsion de la concurrence qui en résulte par d'autres mesures moins intrusives ; • Des défaillances importantes ou persistantes du candidat ont été constatées lors de l'exécution d'une obligation essentielle qui lui incombait dans le cadre d'un marché public antérieur, d'un marché antérieur passé avec un adjudicateur ou d'une concession antérieure, et ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable ; • Le candidat s'est rendu gravement coupable de fausse déclaration en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, a caché ces informations ou n'est pas en mesure de présenter les documents justificatifs requis ; • Le candidat a entrepris d'influer indûment sur le processus décisionnel du pouvoir adjudicateur ou d'obtenir des informations confidentielles susceptibles de lui donner un avantage indu lors de la procédure de passation, ou a fourni par négligence des informations trompeuses susceptibles d'avoir une influence déterminante sur les décisions d'exclusion, de sélection ou d'attribution.

2.8.6.2 Prévention des conflits d'intérêts au stade de la candidature Dans le cadre de la lutte contre les conflits d'intérêts, en particulier afin d'éviter le mécanisme du tourniquet (« revolving doors »), tel que défini dans la loi du 8 mai 2007 portant assentiment à la Convention des Nations unies contre la corruption, faite à New York le 31 octobre 2003, le candidat s'abstient de faire appel à un ou plusieurs anciens collaborateurs internes du pouvoir adjudicateur, dans les deux ans qui suivent son/leur démission, départ à la retraite ou tout autre type de départ du pouvoir adjudicateur, d'une quelconque manière,

Información sobre la segunda fase de un procedimiento de dos fases:

Número mínimo de candidatos que serán invitados a la segunda fase del procedimiento: 3

5.1.10. Criterios de adjudicación

Criterio:

Tipo: Coste

Descripción: Prix

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 50

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Valeur technique des meubles de prélavage et des produits associés

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 10

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Valeur technique des lave-endoscopes et des produits associés

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 20

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Valeur technique des enceintes de stockage

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 10

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Connecteur unique et commun pour le lave-endoscopes et l'enceinte de stockage

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 3

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Traçabilité

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 5

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Délai de garantie

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 2

5.1.11. Pliegos de contratación

Dirección de los pliegos de contratación: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/571/WN/2026>

5.1.12. Condiciones de la contratación pública

Condiciones de presentación:

Presentación electrónica: Obligatoria

Dirección para la presentación: <https://www.publicprocurement.be>

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés

Catálogo electrónico: No autorizada

Variantes: No autorizada

Descripción de la garantía financiera: Cautionnement (5 % du montant initial du lot (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure)

Plazo de recepción de solicitudes de participación: 23/07/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Condiciones del contrato:

La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No

Facturación electrónica: Obligatoria

Se utilizarán pedidos electrónicos: no

Se utilizará el pago electrónico: no

5.1.15. Técnicas

Acuerdo marco:

Ningún acuerdo marco

Información sobre el sistema dinámico de adquisición:

Ningún sistema dinámico de adquisición

5.1.16. Información adicional, mediación y recurso

Organización de mediación: Tribunaux du ressort de la Cour d'appel de Liège, section Verviers

Organización encargada de los procedimientos de recurso: CONSEIL D'ETAT

Información sobre los plazos de revisión: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : CONSEIL D'ETAT

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación: CHR Verviers
Organización que proporciona más información sobre los procedimientos de recurso: CONSEIL D'ETAT
Organización que recibe solicitudes de participación: CHR Verviers

5.1. Lote: LOT-0002

Título: Chariots de transport
Descripción: Chariots de transport
Identificador interno: PO/CHRV2026/LAVENDO/_2

5.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Suministros
Clasificación principal (cpv): 42415200 Carretillas-automóviles
Clasificación adicional (cpv): 33192000 Mobiliario para uso médico

5.1.2. Lugar de ejecución

Dirección postal: Rue du Parc, 29
Localidad: VERVIERS
Código postal: 4800
Subdivisión del país (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)
País: Bélgica
Información complementaria: CHR Verviers

5.1.3. Duración estimada

Duración: otra información: Desconocido

5.1.6. Información general

Participación reservada:

La participación no está reservada.
Deben indicarse los nombres y las cualificaciones profesionales del personal encargado de ejecutar el contrato: No se requiere
Proyecto de contratación pública no financiado con fondos de la UE
La contratación pública está cubierta por el Acuerdo sobre Contratación Pública (ACP): sí

5.1.9. Criterios de selección

Fuentes de los criterios de selección: Anuncio
Criterio: Otros requisitos económicos o financieros
Descripción del criterio de selección: * 2.8.6 Situation juridique du candidat (motifs d'exclusion)
2.8.6.1 Les motifs d'exclusion La Partie III du DUME a trait aux motifs d'exclusion. Les motifs d'exclusion repris aux sections A, B et C de cette partie sont repris, mutatis mutandis, aux articles 67 à 69 de la Loi du 17 juin 2016 et plus amplement détaillés aux articles 61 à 64 de l'AR du 18 avril 2017. Ces motifs d'exclusion sont repris ci-dessous. Le pouvoir adjudicateur vérifiera lui-même les éléments qu'il est à même de vérifier sur des bases de données auxquelles il a accès. Le candidat s'engage à fournir les autres documents dès que le pouvoir adjudicateur lui en fera la demande. 1) Section A : motifs liés à des condamnations pénales
Ces motifs sont les suivants : • Participation à une organisation criminelle ; • Corruption ; • Fraude ; • Infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction ; • Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme ; • Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains ; • Occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal. Pour l'adjudicataire pressenti, l'absence de motifs d'exclusion à cet égard sera prouvée, à la

demande du pouvoir adjudicateur, par la communication d'un extrait de casier judiciaire du candidat ainsi que des membres de l'organe administratif, de gestion ou de surveillance dudit soumissionnaire ou des membres qui détiennent un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle en son sein (art. 72, §2, 1° de l'AR du 18 avril 2017).

2) Section B : motifs liés au paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale Le pouvoir adjudicateur vérifiera lui-même par voie électronique si le candidat est en règle avec ses obligations sociales et fiscales via l'application Digiflow/télémarc ou via d'autres applications électroniques équivalentes et accessibles gratuitement dans d'autres Etats membres (art. 62, §2 de l'AR du 18 avril 2017). A la demande du pouvoir adjudicateur, le candidat employant du personnel relevant d'un autre Etat membre de l'Union européenne joint à sa candidature une attestation délivrée par l'autorité compétente étrangère certifiant qu'il est en règle à cette date avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi (art. 62, §3, al. 3 de l'AR du 18 avril 2017). Si le candidat relève d'un autre Etat membre de l'Union européenne, il fournira, à la demande du pouvoir adjudicateur, l'attestation de l'autorité compétente en matière fiscale qui justifie qu'il satisfait ses obligations fiscales (art. 63, §3, al. 2 de l'AR du 18 avril 2017).

3) Section C : motifs liés à l'insolvabilité, aux conflits d'intérêts ou à une faute professionnelle Ces motifs sont les suivants :

- Le candidat a manqué à ses obligations dans les domaines du droit environnemental, social et du travail (telles que visées à l'art. 7 de la Loi du 17 juin 2016) ;
- Le candidat se trouve dans une situation de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire ou a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales ;
- Le candidat a commis une faute professionnelle qui remet en cause son intégrité ;
- Le candidat a commis des actes, conclu des conventions ou procédé à des ententes en vue de fausser la concurrence au sens de l'article 5, alinéa 2 de la Loi du 17 juin 2016 ;
- Le candidat a connaissance d'un conflit d'intérêt, au sens de l'article 6 de la Loi du 17 juin 2016, créé par sa participation à la procédure de passation de marché auquel il ne pourrait être remédié par d'autres mesures moins intrusives ;
- Le candidat a été conseillé par le pouvoir adjudicateur ou a été associé à la préparation de la procédure de passation du marché, visée à l'article 52 de la Loi du 17 juin 2016, et il n'est pas possible de remédier à la distorsion de la concurrence qui en résulte par d'autres mesures moins intrusives ;
- Des défaillances importantes ou persistantes du candidat ont été constatées lors de l'exécution d'une obligation essentielle qui lui incombait dans le cadre d'un marché public antérieur, d'un marché antérieur passé avec un adjudicateur ou d'une concession antérieure, et ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable ;
- Le candidat s'est rendu gravement coupable de fausse déclaration en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, a caché ces informations ou n'est pas en mesure de présenter les documents justificatifs requis ;
- Le candidat a entrepris d'influer indûment sur le processus décisionnel du pouvoir adjudicateur ou d'obtenir des informations confidentielles susceptibles de lui donner un avantage indu lors de la procédure de passation, ou a fourni par négligence des informations trompeuses susceptibles d'avoir une influence déterminante sur les décisions d'exclusion, de sélection ou d'attribution.

2.8.6.2 Prévention des conflits d'intérêts au stade de la candidature Dans le cadre de la lutte contre les conflits d'intérêts, en particulier afin d'éviter le mécanisme du tourniquet (« revolving doors »), tel que défini dans la loi du 8 mai 2007 portant assentiment à la Convention des Nations unies contre la corruption, faite à New York le 31 octobre 2003, le candidat s'abstient de faire appel à un ou plusieurs anciens collaborateurs internes du pouvoir adjudicateur, dans les deux ans qui suivent son/leur démission, départ à la retraite ou tout autre type de départ du pouvoir adjudicateur, d'une quelconque manière,

Criterio: Volumen de negocios anual general

Descripción del criterio de selección: La capacité financière et économique du candidat est établie par une déclaration concernant le chiffre d'affaires annuel général au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités du candidat
Niveau(x) minimal(aux): Minimum exigé pour être sélectionné : Chaque chiffre d'affaires annuel général du candidat au cours des trois dernières années ne pourra être inférieur à 23.000,00 €. Le candidat remplira, à cette fin, les parties intitulées « chiffre d'affaires annuel général » de la section B du DUME.

Criterio: Referencias sobre entregas específicas

Descripción del criterio de selección: La capacité technique et professionnelle du candidat sera évaluée sur la base d'une liste de ses principales références similaires réalisées au cours des trois dernières années pour des établissements hospitaliers européens. Par « références similaires », il faut entendre la fourniture de chariots de transport. Pour chaque référence, le candidat précisera : • Le montant du marché ; • Les dates de début et de fin des prestations ; • L'identité du destinataire, public ou privé.
Niveau(x) minimal(aux): Critère minimum de sélection : le candidat devra présenter au minimum trois références similaires, chacune portant sur un montant annuel minimum de 7.000,00 €. Les références (destinataires) peuvent être identiques d'une année à l'autre. Le candidat remplira, à cette fin, les parties intitulées « Pour les marchés de fournitures : exécution des fournitures du type spécifié » de la section C du DUME.

Información sobre la segunda fase de un procedimiento de dos fases:

Número mínimo de candidatos que serán invitados a la segunda fase del procedimiento: 3

5.1.10. Criterios de adjudicación

Criterio:

Tipo: Coste

Descripción: Prix

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 60

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Valeur technique

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 40

5.1.11. Pliegos de contratación

Dirección de los pliegos de contratación: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/571/WN/2026>

5.1.12. Condiciones de la contratación pública

Condiciones de presentación:

Presentación electrónica: Obligatoria

Dirección para la presentación: <https://www.publicprocurement.be>

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés

Catálogo electrónico: No autorizada

Variantes: No autorizada

Plazo de recepción de solicitudes de participación: 23/07/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Condiciones del contrato:

La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No

Facturación electrónica: Obligatoria
Se utilizarán pedidos electrónicos: no
Se utilizará el pago electrónico: no

5.1.15. Técnicas

Acuerdo marco:

Ningún acuerdo marco

Información sobre el sistema dinámico de adquisición:

Ningún sistema dinámico de adquisición

5.1.16. Información adicional, mediación y recurso

Organización de mediación: Tribunaux du ressort de la Cour d'appel de Liège, section Verviers

Organización encargada de los procedimientos de recurso: CONSEIL D'ETAT

Información sobre los plazos de revisión: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : CONSEIL D'ETAT

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación: CHR Verviers

Organización que proporciona más información sobre los procedimientos de recurso: CONSEIL D'ETAT

Organización que recibe solicitudes de participación: CHR Verviers

8. Organizaciones

8.1. ORG-0001

Denominación oficial: CHR Verviers

Número de registro: BE0250.893.369

Dirección postal: Rue du Parc, 29

Localidad: VERVIERS

Código postal: 4800

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

País: Bélgica

Punto de contacto: Charline Fraiture

Correo electrónico: charline.fraiture@chrverviers.be

Teléfono: +32 87219849

Dirección de internet: <http://www.chrverviers.be/>

Funciones de esta organización:

Comprador

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación

Organización que recibe solicitudes de participación

8.1. ORG-0002

Denominación oficial: Tribunaux du ressort de la Cour d'appel de Liège, section Verviers

Número de registro: BE 0308.357.753

Dirección postal: Rue du Tribunal 4

Localidad: Verviers

Código postal: 4800

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

País: Bélgica

Correo electrónico: civil.tpi.verviers@just.fgov.be

Teléfono: +32 87323610

Dirección de internet: <https://www.rechtbanken-tribunaux.be/fr/tribunal-de-première-instance-de-liège-division-verviers>

Funciones de esta organización:

Organización de mediación

8.1. ORG-0003

Denominación oficial: CONSEIL D'ETAT

Número de registro: BE 0931.814.266

Dirección postal: Rue de la Science 33

Localidad: Bruxelles

Código postal: 1040

Subdivisión del país (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

País: Bélgica

Correo electrónico: info@conseildetat.be

Teléfono: +32 22349611

Dirección de internet: <http://conseildetat.be/?page=e-procedure&lang=fr>

Funciones de esta organización:

Organización encargada de los procedimientos de recurso

Organización que proporciona más información sobre los procedimientos de recurso

8.1. ORG-0004

Denominación oficial: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services

Número de registro: BE 0475.480.736

Localidad: Antwerpen / Anvers

Código postal: 2000

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)

País: Bélgica

Correo electrónico: info@3p.eu

Teléfono: +32 3 294 30 51

Funciones de esta organización:

Proveedor de servicios de contratación pública

8.1. ORG-0005

Denominación oficial: FPS Policy and Support

Número de registro: BE 0671.516.647

Localidad: Brussels

Código postal: 1000

Subdivisión del país (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

País: Bélgica

Correo electrónico: e.proc@publicprocurement.be

Teléfono: +32 2 740 80 00

Funciones de esta organización:

TED eSender

Información del anuncio

Identificador/versión del anuncio: ff08c429-1bab-4e48-8166-04e41fa35b65 - 01

Tipo de formulario: Licitación

Tipo de anuncio: Anuncio de contrato o de concesión. Régimen normal

Subtipo de anuncio: 16

Fecha de envío del anuncio: 18/06/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central
Anuncio: fecha de envío (por parte del eSender): 18/06/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central
Lenguas en las que este anuncio está disponible oficialmente: francés
Número de publicación del anuncio: 426754-2026
Número de la edición del DO S: 118/2026
Fecha de publicación: 22/06/2026